

ABVLACS

Protéger les lacs des espèces aquatiques envahissantes

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Depuis nombre d'années, l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) offre une formation à tous les citoyens permettant d'identifier les espèces aquatiques envahissantes (EAE) afin de signaler leur présence, le cas échéant, au service de l'Environnement. En effet, l'introduction et la propagation des EAE, avec les impacts que l'on connaît, se font de plus en plus rapidement, au fil des ans, notamment avec les changements climatiques.

Pourquoi offrir cette formation chaque année?

D'entrée de jeu, Julie Marc-Aurèle, présidente de l'ABVLACS, précise que cette formation qui s'est déroulée, le 10 juillet, devant une quarantaine de personnes, est un des principaux vecteurs de propagation, non pas de l'espèce, sans vouloir y aller d'un jeu de mots, mais de l'information.

Demeurons vigilants! À Sainte-Anne-des-Lacs, contrairement à d'autres municipalités, le myriophylle à épis (MÂE) n'a pas fait son apparition dans ses plans d'eau. Cependant, la menace guette d'où l'importance de laver son embarcation et tout accessoire nautique et de pêche.

Retenons que l'introduction du myriophylle à épis dans les plans d'eau peut coûter très cher aux citoyens d'une municipalité. Les experts parlent d'environ 200 000 \$ par hectare. Ne vaut-il pas mieux prévenir que guérir?

«Maintenant, nous faisons face à un autre défi : la présence de la vivipare chinoise. Le myriophylle à épis n'a pas de prédateur et rien ne l'arrête. Les deux proposent un enjeu de taille quant à la propagation du fait qu'il ne faut ni les enlever ni les arracher, du milieu», d'ajouter Shayan Lafrance, biologiste et formateur.

Il est à noter que Shayan travaille à titre d'agent de liaison du Conseil régional de l'Environnement (CRE) des Laurentides et a comme mandat d'appuyer la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs ainsi que l'ABVLACS. Un travail de collaboration!

La vivipare chinoise, une préoccupation

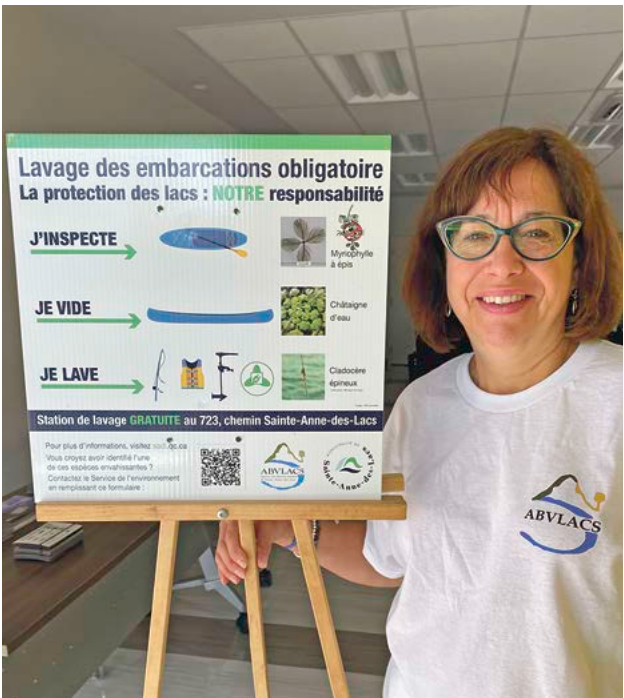
La quarantaine de citoyens présents, dont dix qui n'avaient jamais suivi ce type de formation, ont longtemps questionné l'animateur Shayan Lafrance sur les moyens de l'éradiquer, puisqu'elle est présente, notamment dans les lacs Marois et Guindon.

Selon Shayan, il y a des étapes à suivre. Présentement, il procède à la caractérisation de ces lacs afin de localiser les endroits où se trouve la vivipare chinoise. Pour le supporter dans son travail, signaler sa présence sur le site de la Municipalité serait souhaitable.

Ne pas retirer, mais signaler

Lors d'une rencontre avec Mathieu Langlois, directeur de l'Environnement de Sainte-Anne-des-Lacs pour un article sur le même sujet en septembre 2025, il avait lancé le message suivant : «Surtout, il ne faut pas la retirer de l'eau.» L'idée sous-jacente à ce message est fondamentale : «Le but est de localiser et suivre l'évolution de la population afin de pouvoir

intervenir efficacement, s'il y a lieu, tout en s'assurant de retirer la bonne espèce. Il est, donc, illégal de retirer la vivipare chinoise de l'eau sans un permis ministériel.»



La présidente d'ABVLACS, Julie Marc-Aurèle, se donne comme mission d'éduquer les citoyens au lavage de leur embarcation et des accessoires nautiques et de pêche. Comme le proverbe le dit : Une photo vaut mille mots.

Car oui, le danger de retirer une espèce indigène favorable à l'écosystème est toujours présent. L'erreur est humaine, laissons donc le travail à un biologiste expérimenté qui pourra procéder efficacement lorsque la Municipalité obtiendra le permis ministériel. Retirer les vivipares d'un plan d'eau est illégal et peut vous valoir une amende importante.

Représentation d'ABVLACS à la séance du Conseil municipal

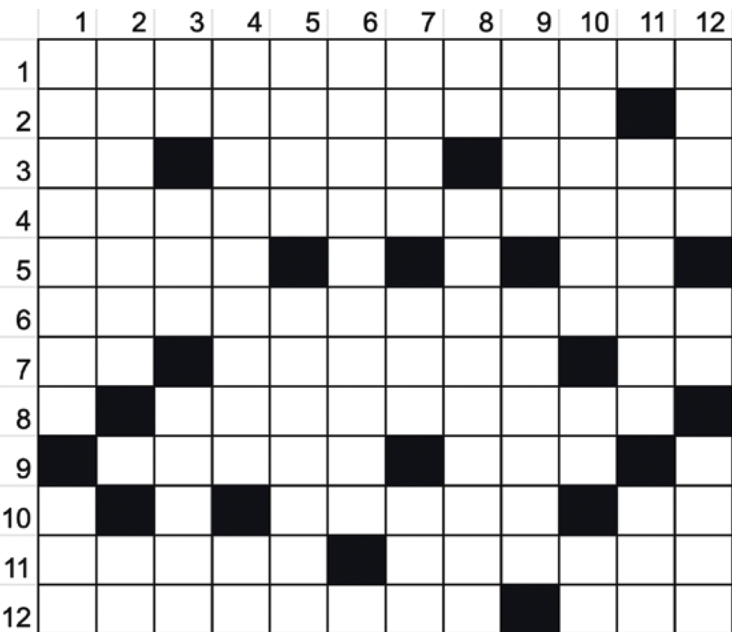
La présidente Julie Marc-Aurèle a présenté des pistes de solutions concrètes et positives aux membres du Conseil municipal lors de sa dernière séance. En voici quelques-unes :

- Former un comité de travail pour établir un protocole de contrôle approuvé scientifiquement.
- Inviter un biologiste expert dans ce domaine afin d'informer adéquatement les citoyens.
- L'ABVLACS poursuivra son travail de collaboration avec le directeur du service de l'Environnement quant au plan d'action élaboré par ce dernier.

Le message de Julie Marc-Aurèle, présidente d'ABVLACS, est le suivant : «On a tous un rôle de sensibilisation afin de prévenir l'introduction d'une espèce aquatique envahissante. Il est impératif de le faire d'une manière concertée pour éviter des impacts majeurs sur les plans d'eau de nos bassins versants».

MOTS CROISÉS

Odette Morin



Solution page 30

Par Odette Morin — juillet 2026

HORIZONTAL

- 1 - Façon de virer.
- 2 - Loin des yeux, loin du cœur!
- 3 - Caprice - Pour faire du malt - Pour faire du feu.
- 4 - Géométrie des solides.
- 5 - C'est de l'urine - Romains.
- 6 - Standardisées.
- 7 - Au centre du réel - Ce trouve sur une piste - D'avoir.
- 8 - Qui conduisent à un résultat.
- 9 - Dommage financier - Lentilles.
- 10 - Passe à Roman - Mesure chinoise.
- 11 - Fromage corse - Morceau coupant.
- 12 - Douces et lisses - Fait disparaître.

VERTICAL

- 1 - Hués - Cinq dans un lustre.
- 2 - Dans une doublure - Bradype la tête en bas.
- 3 - Note - Sur la tête ou dans le champ - Lie.
- 4 - Honorer- Romains.
- 5 - Pas loin de l'Angleterre - Application d'huile.
- 6 - Pas gauches ni timides.
- 7 - Plus d'un dans un examen - Posés-D'être.
- 8 - Conjonction - Fournissent des denrées.
- 9 - Ouverture - Désintoxiqués.
- 10 - Région du Québec - En matière de - Direction.
- 11 - Fixées - Bout de terrain.
- 12 - Occise - Appris- Engin explosif.

Par Odette Morin

À la recherche du mot

P E R D U

Solution page 30

Placez, dans la grille, la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

- 1 - Des frites, du fromage et de la sauce.
- 2 - Proche parent du navet, il est plus gros et sa chair est jaune-orangé.
- 3 - Plus petit que la pêche, sa peau est jaune-orangé.
- 4 - La batavia et la Boston en sont des variétés.
- 5 - Le curry (cari) est une spécialité de ce pays.
- 6 - Partie centrale de certains fruits comme la prune, la pêche, etc.

On l'utilise en pâtisserie

1	2	3	4	5	6

- 1 - Tige sur laquelle on enfle des morceaux de viande, de légumes pour les faire griller.
- 2 - De pattes, on le mange dans le temps des fêtes.
- 3 - C'est ajouter à un plat du sel, du poivre, des aromates, etc.
- 4 - C'est faire macérer une plante aromatique dans un liquide bouillant.
- 5 - Voisin de la truite, il remonte à son lieu de naissance pour frayer.
- 6 - Petites plaques dures qui recouvrent certains poissons.

Pour la cuisson en camping

1	2	3	4	5	6